



Trait d'union Express



Le Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

N° 2

10 juin 2016

RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Du 13 juin au 4 juillet 2016 inclusivement

Opération - Qualité

Durant l'année, nous devons effectuer le rinçage des conduites du réseau d'aqueduc de l'ensemble de la municipalité.

Pourquoi?

Cette opération permet d'évacuer du réseau les particules et les débris qui ont pu se former sur les parois des conduites. Ces rinçages s'avèrent nécessaires afin d'améliorer la condition du réseau d'aqueduc.

La vitesse de circulation de l'eau est augmentée momentanément dans le réseau et l'eau souillée est expulsée par les bornes d'incendie. Les opérations sont réalisées à l'aide de séquences de rinçage prédéterminées qui favorisent un meilleur nettoyage.

Ces travaux peuvent causer une baisse temporaire de la pression d'eau ou même une fermeture temporaire d'alimentation d'eau potable ainsi qu'une légère coloration de cette dernière. Durant cette période, il est recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant de l'utiliser.

Que faire en cas d'eau colorée ou d'eau blanche?

La municipalité vous conseille d'ouvrir le robinet d'eau froide du bain et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne incolore.

N'oubliez pas également de vérifier l'eau de toute unité fonctionnant à l'eau avant de l'utiliser.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire desservi, il se peut que votre eau soit colorée à divers intervalles.

Vous pourrez effectuer le lavage de tissus et de la vaisselle en dehors des heures de nettoyage durant la semaine, soit de 18 h à 7 h 30 et à toute heure durant la fin de semaine. Nous vous recommandons de ne pas utiliser d'eau de javel qui a pour effet de fixer la rouille dans les tissus. De plus, durant cette période, si vous prévoyez faire une utilisation inhabituelle de l'eau potable (remplissage de piscine, etc...), nous vous demandons de contacter la Municipalité afin de vérifier si vous pourrez procéder.

Nous nous excusons des incon vénients causés par cette opération et vous remercions de votre collaboration!

Claudia Daigle
Directrice générale



VERSO (Offre d'emploi)



OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly est actuellement à la recherche d'un employé à temps partiel (28 heures par semaine) au poste de journalier/étudiant pour des tâches diverses de voirie. Ce poste est d'une durée de 8 semaines, soit du 4 juillet au 26 août 2016.

Les candidatures devront être déposées à l'attention de Claudia Daigle, directrice générale, au 3870, chemin de Tilly, à Saint-Antoine-de-Tilly ou acheminé par courriel au info@saintantoinedetilly.com **au plus tard le 23 juin 2016, à 16 h.**

Description de tâches :

Relevant de la directrice générale, le candidat retenu doit être en mesure de procéder à l'entretien et au nettoyage des terrains municipaux, d'effectuer le désherbage, la tonte de gazon, des travaux de peinture, l'arrosage des fleurs et toutes autres tâches connexes.

Exigences :

- Être âgé d'un minimum de 16 ans;
- Être en mesure de soulever des charges de 35 livres minimum;
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et de minutie;
- Avoir un permis de conduire valide (un atout).

Taux horaire : salaire minimum

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Mme Claudia Daigle au 418 886-2441, poste 103.